



SOLIDARITÉ



N°30 NOVEMBRE 2007. IPNS.

Journal trimestriel du Syndicat Intercorporatif Anarchosyndicaliste

Contact: B.P. 257 14013 Caen cedex. E-mail: s.ia@laposte.net

LÀ OÙ IL Y A OPPRESSION, IL Y A RÉSISTANCE !



**- OFFENSIVE
ANTISOCIALE DU
GOUVERNEMENT**

**- DES BRÈVES DE
PARTOUT**

**- MOBILISATIONS
ANTINUCLÉAIRES**

**- VAGUE
D'EXPULSIONS DE
SQUATS**

PRIX: 1 EURO

ÉDITO

Le SIA est un petit groupe local. Nous sommes peu nombreux-ses à en faire partie. Notre groupe a connu quelques départs ces derniers temps et cela rend difficile le maintien de la parution de « Solidarité » dans sa formule actuelle (4 N° par an avec un minimum de 20 pages). Cela nous prendrait trop de temps et d'énergie. Or nous avons toujours pensé que la réalisation du journal ne devait pas devenir un obstacle à nos activités concrètes sur le terrain. Nous n'avons, en l'état actuel des choses, pas d'autres choix que d'adopter une formule allégée pour le journal : 3 N° par an (vers octobre, février, juin) avec un minimum de 16 pages. Les abonnements continueront à être assurés.



VOUS POUVEZ PROPOSER ARTICLES, BRÈVES, COUPS DE GUEULE ETC... MAIS ON SE RÉSERVE LE DROIT DE NE PAS DONNER SUITE.

ABONNEMENT:

6 EUROS POUR 3 N° PAR AN ENVOYÉS SOUS ENVELOPPE À DOMICILE. CHÈQUES À L'ORDRE DU SIA.

N'HÉSITEZ PAS À FAIRE CONNAÎTRE ET À DIFFUSER CE JOURNAL.

SOMMAIRE

P 3 UNE ANNÉE DE LUTTE DANS LES UNIVERSITÉS GRÈQUES

P 4-5 VAGUE DE GRÈVES OUVRIÈRES MASSIVES EN ÉGYPTÉ

P 5 INCIDENTS À BERNE

P 6 - LOIS SÉCURITAIRES - ELSA ET VIDÉOSURVEILLANCE

P 7 - SEMI-LIBERTÉ POUR DES MEMBRES D'ACTION DIRECTE - PEINES PLANCHER

P 8-9 PLUS ON S'ÉCRASERA, PLUS ILS NOUS ÉCRASERONT

P 10 - CAEN : AGITATION À LA FAC ET MANIF DU 18 OCTOBRE

- DÉLOCALISATION DE L'USINE OBERTHUR - CONFLIT AU JOURNAL « LIBERTÉ »

P 11 RIFIFI AU COLLÈGE DANIEL HUET D'HÉROUVILLE

P12 CRÉATION D'UN COLLECTIF DE PROFS

P 13 EXPULSIONS DE SQUATS EN FRANCE ET EN EUROPE

P 14 EXPULSION DE LA MAUVAISE HERBE À CAEN

P 15 MANIF ANTI-EPR ET ANTI-THT À ERNÉE

ON RECHERCHE...

DU PAPIER (A4 OU A3, BLANC OU COULEUR, 80 OU 90 GRAMMES) ET DES ENVELOPPES. COMME D'HAB !!!

LE PROCHAIN NUMÉRO DU JOURNAL SORTIRA EN FÉVRIER.

@nti-copyright ★

INFORMATION FOR ACTION

2 copy! distribute! contribute!

UNE ANNÉE DE LUTTE DANS LES UNIVERSITÉS GRÈQUES

Nous relations les débuts du mouvement de lutte des étudiantes en Grèce dans « Solidarité » N°25 (juin 2006). Cette lutte s'étaient déclenchée suite à un projet de réforme gouvernementale qui prévoyait de créer des facs privées, de restreindre l'accès aux facs publiques, de limiter la possibilité de repasser des examens, d'introduire des critères de « management » issus du secteur privé dans le fonctionnement des universités, d'autoriser l'entrée de la police anti-émeute sur les campus... En mai 2006, la plupart des facs ont été progressivement occupées, les AG et les manifs se sont multipliées, dynamisées entre autre par l'exemple de la lutte anti-CPE en France. En juin, lors de manifestations à Athènes, de violents affrontements ont opposé police anti-émeute d'une part, étudiants et anarchistes d'autre part.

Après la coupure de l'été, la mobilisation des étudiantEs a repris à l'automne avant de s'intensifier durant l'hiver et au début du printemps 2007. De nouveau la quasi totalité des facs du pays sont occupées, les AG s'organisent à la base et les manifs, rejointe par de nombreuses personnes solidaires, dégènèrent à Thessalonique et à Athènes le 17 janvier. Nouvelles émeutes de masse à Athènes le 22 février et le 08 mars, jour du vote de la loi réformant les universités au parlement. Ce jour là, des milliers de personnes assiègent le parlement pendant plusieurs heures tandis que l'émeute fait rage. La répression policière est particulièrement brutales : des dizaines de blesséEs et plus de 60 interpellations. Plusieurs personnes sont poursuivies sous des inculpations qui relèvent non du délit mais du crime (« possession d'explosifs » par exemple), risquant ainsi des années de prison. Des cautions de près de 5000 euros sont parfois demandées pour la libération de certains inculpés. Un anarchiste connu, Vassilis Stergiou, est directement emprisonné pour « tentative d'homicide » sur des policiers anti-émeutes. Les témoignages policiers sur lesquels s'appuient ces inculpations sont bien entendu fabriqués de toutes pièces.

Le premier semestre de 2007 a été particulièrement agité en Grèce car, en plus du mouvement étudiant, les anarchistes ont mené une campagne très dure pour la libération de 3 compagnons arrê-

tés pour violences pendant la manif anti-guerre du 06 mai 2006 à Athènes.

2 de ces compagnons se mirent en grève de la faim, Tarassio Santorozi (le 29 novembre 2006) et Gerasimos Kyriakopoulos (le 15 décembre). Rapidement, le mouvement anarchiste a entamé des actions de solidarité : diffusion massive de tracts et affiches, des tags par centaines, des occupations de radios pour lire des communiqués de soutien, déploiement de banderoles dans des lieux publics et lors de cérémonies officielles, manifestations (de nombreuses délégations étudiantes y participèrent en solidarité), attaques de commissariats et de locaux du parti au pouvoir, sabotages divers, destruction de distributeurs de billets, occupation de la faculté de théologie à Thessalonique et de l'école polytechnique à Athènes pour en faire des lieux de contre-information et d'organisation de la solidarité... Les 3 compagnons arrêtés seront finalement libérés sans jugement début février 2007.



En avril, alors que le mouvement étudiant s'éteint, ce sont les prisons qui s'allument pendant plusieurs jours. Le tabassage de l'anarchiste Yianis Dimitrakis (condamné à 35 ans de détention pour de multiples braquages) à la prison de haute-sécurité de Malandrinos, déclenche là bas une mutinerie. Les prisonniers s'emparent de presque toute la taule, la tiennent pendant 3 jours et rendent publique une liste de revendications avant de réintégrer leurs cellules contre la promesse qu'il n'y aura pas de représailles contre eux. Plusieurs autres émeutes éclatent dans une dizaine de prisons grecques. Des cortèges anarchistes se forment devant les taules mutinées pour clamer leur solidarité avec les prisonniers en lutte. Des attaques et des sabotages nocturnes ont lieu contre des commissariats et des ministères.

Pour finir, on signale plusieurs manifs qui ont apparemment dégénéré dans la région d'Athènes cet été suite aux incendies qui ont fait plus de 60 morts et réduits en cendre plus de 200 000 hectares, révélant l'incurie des pouvoirs publics. Par exemple au mont Parnitha, les autorités ont tout fait pour sauver des flammes... le casino... tandis qu'elles laissaient brûler la végétation de toute la montagne.

VAGUES DE GRÈVES OUVRIÈRES MASSIVES EN ÉGYPTE

L'Égypte est un pays pauvre, grand comme presque 2 fois la France, peuplé par 74 millions de personnes en majorité jeunes. La main d'œuvre ouvrière y est très bon marché pour les capitalistes égyptiens et internationaux. Les salaires ouvriers y sont plus faibles qu'en Inde ou même qu'au Pakistan. Les industries ont une faible productivité faute d'investissements en machines modernes. Le secteur textile y est très développé. Le régime autoritaire, bureaucratique et corrompu de Moubarak réprime toute opposition politique, particulièrement celle des Frères Musulmans qui tentent de surfer sur les frustrations sociales.

Depuis plusieurs années, l'Égypte connaît une importante montée des luttes sociales. Les syndicats sont interdits. Le seul syndicat autorisé, la Fédération Générale des Syndicats, est intimement lié à l'État. C'est un appendice du pouvoir créé à l'époque où



le régime de Nasser se calquait sur le modèle soviétique, dans les années 60, où l'économie était planifiée sur le modèle du capitalisme d'État..

Les grèves ne sont théoriquement légalisées que depuis 2003... à condition d'être autorisées par le syndicat unique... ce qui ne se produit évidemment jamais. Toutes les grèves sont donc encore aujourd'hui de facto illégales. La seule « organisation » ouvrière indépendante, qui existait encore il y a peu, était la CTUWS, une sorte de coordination d'associations ouvrières (tolérées par la loi) et de centres de services destinés aux travailleurs.

Les conditions d'exploitation (horaires, salaires, sécurité, protection sociale, retraite...) et de vie sont très mauvaises pour les ouvriers. Les quelques acquis sociaux (stabilité de l'emploi, retraites, encadrement du prix des loyers, gratuité des soins et de l'éducation, subvention des produits alimentaires de base...) que le régime nassérien avait concédé à la population ont été balayés à partir des années 80 et surtout 90 par une vague incessante de privatisations et de restrictions budgétaires, réclamées entre autres par le Fond Monétaire International et la Banque Mondiale. L'inflation est élevée et rogne le pouvoir d'achat. 44% de la population vit avec moins de 2 dollars par

jour. Le prix du carburant et du gaz (indispensable pour la cuisine) a grimpé de 30% en 2006. Le mécontentement ouvrier et populaire est profond.

En 2005, 265 grèves ont été recensées, 222 en 2006. Depuis le début de l'année 2007, il y a un conflit par jour en moyenne. Rien qu'en avril, 56 grèves ont été recensées. Les grèves sont en train de prendre une ampleur inégalée qui inquiète très sérieusement le pouvoir.

La vague de grève s'est accélérée à partir de décembre 2006 lorsque des grèves de masses se sont

produites dans la ville ouvrière de Mahalla. Ces grèves ont commencé de manière isolée dans des cimenteries et des usines automobiles mais c'est dans un complexe textile d'État, l'Egyptian Company of Spinning and Weaving, regroupant 27 000 travailleurs/euses, que la grève va vraiment prendre sa dimension de masse.

Le gouvernement avait promis aux travailleurs du secteur d'État 3 primes d'environ 15 euros en plus sur le salaire mensuel... sachant que la dernière augmentation du salaire de base remontait à 1984 !!! Les salaires ouvriers dans cette ville oscillent entre 250 et 500 Livres Égyptiennes (LE) par mois (entre 44 et 88 euros !). Les loyers à Malhalla atteignent fréquemment 300 LE. Pour les ouvriers les plus mal payés, il faut plusieurs jours de travail pour se payer un kilo de viande.

En décembre 2006, à Malhalla, seule une des 3 primes est payée. La lutte démarre le 5 décembre lorsqu'un petit groupe de travailleurs refuse la paye. Le 7, l'équipe du matin débraye et s'assemble dans un square proche de l'usine. La production s'arrête totalement. 3000 travailleurs, dont beaucoup de femmes, sortent de l'usine et se répandent dans les autres usines textile de la zone. Rapidement la foule monte à 10 000 personnes. La direction de l'usine offre de payer une prime équivalente à 21 jours de salaire mais les grévistes refusent. La police, trop peu nombreuse, ne peut intervenir.

70 personnes restent pour occuper l'usine la nuit. Les autorités y coupent l'eau et l'électricité. Craignant une évacuation policière, les grévistes ten-

tent d'ameuter la population par tous les moyens. Le lendemain matin, l'information a circulé partout en ville et 20 000 personnes se rassemblent devant l'usine.

Après 4 jours d'occupation, la direction propose une prime équivalente à 45 jours de salaire et promet qu'il n'y aura pas de privatisation. Les ouvriers/ères acceptent d'arrêter la grève.

Cette lutte va avoir un grand retentissement et susciter plein d'autres conflits dans le pays surtout sur des questions de salaires, de primes non payées, de cadences, d'horaires de travail...

2700 travailleurs occupent une usine à Monofiya, 4000 autres en grève dans une usine d'Alexandrie, le 30 janvier à Kafr el Dawwar, grève et occupation de l'usine par 1000 travailleurs qui s'y barricadent après avoir expulsés les représentant du syndicat officiel, la police intervient, le 5 février, grève victorieuse à l'usine Zefta Textile Co où les travailleurs obtiennent un prime de 45 jours de salaire, 3000 travailleurs en grève pendant 2 jours dans une usine de conditionnement de volailles, 6000 travailleurs en grève fin mars dans une usine textile privatisée à Alexandrie, 9000 travailleurs d'une minoterie en grève début avril à Gizeh, le 7 avril les éboueurs de Gizeh sont en grève, ils attaquent les bureaux de l'entreprise et brûlent les voitures des dirigeants, le 21 avril des centaines d'ouvrières d'une usine textile se mettent en grève, séquestrent le directeur et occupent l'usine, le 10 mai les travailleurs des transports publics du Caire se mettent en grève pendant 2 jours, le gouvernement acceptent d'augmenter les salaires après que les grévistes aient menacé de marcher en masse sur la résidence du président Moubarak. Il y a beaucoup d'autres grèves ailleurs. On n'en connaît qu'une petite partie.

Dans le même temps, il y a des conflits dans les campagnes car le gouvernement veut redonner à leurs anciens propriétaires des terres que le régime de Nasser avait distribué aux paysans pau-

vres. L'armée est utilisée pour évacuer les familles paysannes qui opposent de fortes résistances. Des cas de désobéissance ont lieu parmi les hommes de troupe qui refusent parfois de participer aux évacuations. Dès que l'armée se retire, les paysans viennent réoccuper les terres.

En mai, le gouvernement a dissous la CTUWS qu'il soupçonne d'essayer de coordonner les conflits en cours. La police a fermé tous ses locaux. La CTUWS a fait appel de la décision. Son activité de coordination continuerait mais de manière clandestine.

Le 23 septembre la grève a redémarré de manière massive et l'usine a été occupée car le gouvernement qui avait finalement promis de verser 150 jours de salaire de prime, au titre des bénéficiaires annuels de l'entreprise, n'a pas tenu parole. Les ouvriers/ères sont furieux/ses car ils comptaient sur la prime pour faire face aux frais entraînés par la rentrée scolaire et les fêtes du ramadan.

Plusieurs ouvriers considéré comme des « meneurs » ont été arrêtés avant d'être rapidement relâchés.

Des ouvriers de Kafr Al-Dawar ont organisé une grève de solidarité pour soutenir ceux de Mahalla. Des sit-in de solidarité ont aussi eu lieu dans des minoteries près du Caire.

À Mahalla, les revendications commencent à dépasser le simple cadre salarial puisque les grévistes demandent le départ du PDG et celui des bureaucrates du syndicat officiel (dont certains ont été tabassés), l'inclusion des primes dans le salaire de base fixe afin qu'elles ne dépendent plus du niveau de production, l'indexation des salaires sur le coût de la vie, une prime pour le logement, une amélioration du système local de santé, la mise en place de moyens pour transporter les ouvriers qui habitent loin de l'usine...

La situation est très tendue. Les grévistes craignent l'intervention de la police, ce qui mettrait le feu à la poudre dans toute la ville.

SUISSE : AFFRONTEMENTS À BERNE

La campagne électorale pour les élections fédérales (l'équivalent des législatives en France) a vu une nette progression de l'UDC (Union Démocratique du Centre), un parti de la droite dure, xénophobe et populiste. La campagne de l'UDC a été marquée par de nombreuses provocations anti-immigrées, islamophobes, sécuritaires...

Le samedi 6 octobre, l'UDC organisait un rassemblement électoral massif à Berne. Une manif devait avoir lieu en ville et un grand meeting se tenir sur une des places principales de la ville. Près de 10 000 sympathisants de l'UDC se sont rassemblés en périphérie de la

ville mais ni la manif ni le meeting n'ont pu avoir lieu. 2500 à 3000 contre-manifestants se sont en effet rassemblés pour protester contre l'UDC. Plusieurs centaines de radicaux, rassemblés dans un black block, ont rapidement débordé la tranquille contre-manif de gauche, érigé des barricades, bloqué le cortège de l'UDC, affronté les charges de police (qui a gazé et tiré des balles en caoutchouc), dévasté les stands de l'UDC sur la place où devait se tenir le meeting. Les incidents ont duré plusieurs heures. Plusieurs dizaines de milliers de francs suisses de dégâts. Une quarantaine d'interpellations. 17 policiers et 3 manifestants blessés.

UN MOUCHARD AU FOND DES POCHEs

Nous publions ci-dessous un extrait d'un article sur les portables intitulé « Le téléphone portable ou la modernité en poche » paru dans « La fin des haricots... », la lettre saisonnière des Éditions de la Gorgone (automne 2007).

On pourrait revenir sur la frénésie communicationnelle, la « schizophrénie » (être ensemble à distance), etc. que suppose l'usage intensif du portable, mais cela occulterait son rôle de mouchard, si souvent négligé par les nombreux jeunes « activistes » qui conspirent avec.

Le portable quand il est utilisé, laisse deux « empreintes digitales » : le numéro IMSI et le numéro IMEI. Le premier permet d'identifier la carte SIM, donc l'utilisateur et le second le téléphone.

Dés lors que celui-ci est allumé, les flics peuvent, en envoyant notamment des « SMS silencieux », connaître la localisation, les déplacements et les communications de l'utilisateur.

Ils peuvent tout simplement aussi déclencher le micro à distance et faire de l'écoute ambiante.

Le portable est un mouchard parfait puisqu'il permet de savoir avec précision qui est en contact avec qui (vieille obsession policière), et lors d'une arrestation il sera vidé de toutes ses données, y compris celles qui ont été effacées.

Vous vous dites peut-être qu'ils n'ont pas votre numéro ... Erreur ! Toutes les polices européennes

sont désormais équipées de « IMSI catcher », un appareil qui permet d'identifier à distance (100 mètres), aux abords d'une réunion par exemple, quels sont les portables utilisés.

Et comme « on n'arrête pas le progrès », des chercheurs du MIT ont réussi, en juillet 2006 à Rome, à localiser et quantifier en temps réel, une foule de plusieurs dizaines de milliers de personnes grâce aux signaux émis par les téléphones.

Les flics ont trouvé là un très sûr allié et d'ailleurs ne s'y trompent pas : on reproche à Andrej, arrêté cet été dans le cadre d'une « opération anti-terroriste » en Allemagne, d'avoir eu des « entretiens conspiratifs » avec un autre suspect car ils étaient sortis se balader sans leurs portables !

C'est donc un des grands exploits du capitalisme moderne d'avoir

d'ores et déjà équipé la moitié de l'humanité d'un engin à l'utilité plus que douteuse mais dont on change plus rapidement que de télé ou de frigidaire et qui, à ses vertus de prothèse technologique, ajoute celles, encore plus piquantes, de mouchard cancérogène...

A bon entendeur, salut!



E.L.S.A. ET VIDÉOSURVEILLANCE

ELSA, c'est un petit nom charmant pour un engin qui l'est beaucoup moins puisque ELSA signifie « Engin Léger de Surveillance Aérienne ». Il s'agit d'un drone, du même genre que ceux utilisés par l'armée, qui va être destiné à la surveillance aérienne des manifestations à risques et des quartiers sensibles. Plus discret et moins coûteux que les hélicoptères, son adoption a été apparemment accélérée par les émeutes des banlieues en novembre-décembre 2005. Le ministère de l'intérieur a reconnu avoir déjà testé à plusieurs reprises un prototype dans certaines banlieues (en 2006 par exemple lors de violences urbaines à Aulnay-sous-bois). L'ELSA adopté par le ministère de l'intérieur mesure environ un mètre de long pour 60 cms de large. Fait de mousse et de plastique léger, son poids ne semble pas excéder 800 grammes. Il peut grimper à 500 mètres d'altitude même si c'est surtout à environ 150 mètres d'altitude qu'il devrait être utilisé. Son rayon d'action est d'environ 2 kms et son autonomie d'environ 40 minutes. La vitesse est variable (de 8 à 80 kms/

H). Il est montable en 3 minutes, peut être transporté dans un coffre de voiture, décoller en roulant quelques mètres dans une rue ou même en étant lancé à la main. Très peu bruyant, il est équipé d'une caméra numérique haute définition dotée d'un zoom puissant et d'un dispositif infrarouge qui permet la surveillance nocturne. Les images sont retransmises en temps réel et leur réception s'effectue sur un simple ordinateur portable. L'ELSA peut être programmé ou bien téléguidé par un opérateur grâce à un joy-stick. Son coût unitaire tourne autour de 10 000 euros. Il est fabriqué par la firme Nantaise « Sirehna ». Son PDG Jean-Pierre Le Goff a présenté l'ELSA au dernier salon Milipol de Paris.

Michèle Alliot Marie, ministre de l'intérieur, a également annoncé il y a peu le triplement du nombre de caméras de vidéosurveillance en France d'ici fin 2009. Estimées à 340 000 (chiffre à prendre vraiment avec des pincettes), elles atteindraient alors le million. Les images sont apparemment conservées de 48H à une semaine selon les endroits.

SEMI-LIBERTÉ POUR NATHALIE MÉNIGON ET (PEUT-ÊTRE) POUR JEAN-MARC ROUILLAN

Nathalie Ménigon, détenue depuis 1987 pour sa participation au groupe « Action Directe », bénéficie enfin depuis cet été d'un régime de semi-liberté préalable à une possible libération conditionnelle.

La chambre d'application des peines de Paris lui a accordé la semi-liberté le 19 juillet. Elle a quitté la prison de Bapaume dans le Pas-de-Calais le 24 juillet pour rejoindre la prison de Seysses près de Toulouse où elle va pouvoir travailler au sein d'une association s'occupant de l'entretien des espaces verts. Elle devra réintégrer la prison tous les soirs et y passer les week-ends. Toute déclaration publique en relation avec les faits qui lui ont valu d'être condamnée lui est formellement interdite. Une demande de libération conditionnelle pourra être faite au bout d'une année de semi-liberté. Ce régime de semi-liberté devrait permettre à Nathalie Ménigon de bénéficier d'un meilleur suivi médical. Âgée de 50 ans, elle reste physiquement diminuée par 2 accidents vasculaires-cérébraux survenus lors de sa détention.

Jean-Marc Rouillan, autre membre d' « Action Directe », a également déposé une demande de semi-liberté cet été. Le 26 septembre la chambre d'application des peines du tribunal de Paris lui a

accordé malgré l'avis contraire du parquet.

Jean-Marc Rouillan pourrait travailler chez Agone, une maison d'édition marseillaise en journée avant de devoir réintégrer une cellule tous les soirs et les week-ends. Un tiers de son salaire devrait être versé pour indemniser le Trésor Public et les familles de René Audran, Ingénieur Général de l'Armement, abattu en 85 et de Georges Besse, PDG de Renault, abattu en 86.

Le parquet a immédiatement fait appel de cette décision sous le prétexte foireux que Jean-Marc Rouillan, aujourd'hui âgé de 55 ans, pourrait renouer avec la lutte armée. Affaire à suivre donc.

Georges Cipriani devrait apparemment déposer également une demande de semi-liberté.

Régis Schleicher, incarcéré depuis 1984 ne peut toujours pas effectuer ce type de demande. Il lui reste un surplus de peine à effectuer pour une tentative d'évasion menée après des années de demandes de libération conditionnelle qui furent toutes rejetées.

Continuons à faire pression pour la libération de tous les membres d'Action Directe.

On peut envoyer du fric en solidarité à Défense Active, 80 rue de Ménilmontant, 75020 Paris (chèques à l'ordre de Défense Active).

APPLICATION DES PREMIÈRES « PEINES PLANCHER »

Le 10 août 2007, la loi sur les « peines plancher » pour les récidivistes a été promulguée. Ces « peines plancher » concernent aussi bien les mineurs que les majeurs et elles s'appliquent à la plupart des crimes et délits.

La loi prévoit une condamnation qui soit apparemment au moins équivalente à un tiers de la peine maximale encourue. Toutefois, leur application n'est pas « automatique » car cela serait contraire au principe constitutionnel de l'individualité des peines, « adaptées » à chaque condamné.

Le juge peut donc éventuellement, au vu de la situation, du « profil » du condamné, « des gages de réinsertion » qu'il peut offrir, prononcer une peine plus faible que la « peine plancher » prévue... à condition de la justifier.

Les juges sont débordés par le nombre d'affaires à traiter, ils méconnaissent souvent la situation réelle des inculpés et ont largement tendance à juger rapidement, « à la chaîne ». De plus le fait de devoir justifier une peine plus légère que la peine plancher va représenter « un surcroît de travail ». Une fois de plus ce sera donc un peu la loterie pour les inculpés, sachant que la grande majorité des réci-

divistes (au moins les 2/3 d'après les premières statistiques) se prendront désormais au minimum les « peines planchers »...quitte à ce que cela aboutisse à des peines aberrantes, disproportionnées qui ne régleront rien.

2 exemples parmi les 1ères condamnations:

- Un jeune de 20 ans (12 condamnations antérieures pour des vols) se prend 2 ans fermes à Agen pour un lecteur MP3 et une clé USB volé en réunion dans une voiture.

- Un SDF (26 condamnations dont 19 pour vol), sorti de prison 2 semaines avant, se prend 4 ans fermes à Sarreguemines pour avoir volé un porte-monnaie contenant 30 euros.

- À Coutances, Un homme de 26 ans prend 2 ans ferme en comparution immédiate pour avoir volé 40 euros à une vieille dame. C'était la quatrième fois qu'il volait cette dame pour un montant total de 190 euros. Il cumulait 8 condamnations pour des vols.

Bien qu'improductives, les logiques sécuritaires, punitives, répressives, ont le vent en poupe. Les prisons n'ont pas fini de se remplir... Elles finiront par craquer...

PLUS ON S'ÉCRASERA, PLUS ILS NOUS ÉCRASERONT...

Dire qu'il ne peut y avoir 3 classes (ou plus) ne signifie pas cependant qu'il y en ait toujours 2.

Il peut n'y en avoir aucune, même si cela est rare et transitoire.

Il peut y en avoir une, et cela est le plus commun. Il peut y en avoir 2, et cela est le plus explosif.

E. Wallerstein, Le système mondial moderne.

OFFENSIVE ANTISOCIALE

La bourgeoisie et son gouvernement sont à l'offensive. Un peu comme après l'élection de Chirac en 2002, les « réformes » (comprendre des tours de vis supplémentaires pour les prolétaires) se succèdent en rafales. Les attaques sont multiples : maintien des salaires à un bas niveau, accroissement des possibilités d'exploitation de la main d'œuvre salariée à travers la détaxation des heures sups pour les patrons et à travers les projets de re-fonte du contrat de travail qui cherchent à rendre plus faciles les licenciements, cadeaux fiscaux pour les plus riches, rognage du salaire indirect à travers la hausse des franchises médicales (qui passe de 1 à 4 euros), la baisse des taux de remboursements de la sécu, le flicage et les radiations des chômeurs, le démantèlement des régimes spéciaux de retraites au nom de « l'égalité » (par le bas), rognage du droit de grève dans le secteur hautement stratégique des transports...

À cela s'ajoutent les politiques étatiques de privatisations, de réductions des déficits publics à travers les compressions d'effectifs dans la fonction publique (particulièrement, mais pas uniquement, dans l'Éducation Nationale), les restrictions budgétaires, la casse des services publics...

L'effet recherché par cette avalanche incessante de réformes et de projets, appuyée par un matraquage médiatique, est clair : désorienter et assommer la population laborieuse sous une pluie de coups afin que les capitalistes puissent continuer à s'accaparer les richesses produites.

QUELQUES CHIFFRES

Dans ce contexte, il nous paraît nécessaire de rappeler quelques chiffres face à la propagande patronale et étatique qui veut nous faire croire que le système de protection sociale (retraite, santé, chômage...) est au bord du gouffre.

L'exonération de charges sociales sur les heures sups devrait coûter entre 2 et 5 milliards d'euros (suivant le « succès » de la mesure et le niveau d'exonération) en manque à gagner pour la sécu. Autant d'argent qui va rester dans les poches du patronat.

En tout, le « paquet fiscal » du gouvernement Sarkozy qui consiste essentiellement en exonérations d'impôts pour les plus riches, devrait représenter un manque à gagner de 11 à 15 milliards d'euros pour le budget de l'État. Autant d'argent qui là encore va rester en majeure partie dans les grandes poches de la bourgeoisie.

Les capitalistes ont touché 65 milliards d'euros en 2005 sous forme de subventions, d'aides diverses, d'exonérations de charges...

La productivité moyenne des salariéEs de France est parmi les plus fortes au monde. Le temps de travail *moyen* en France est parmi les plus élevés d'Europe.

Les régimes spéciaux de retraite (les parlementaires de l'Assemblée Nationale et du Sénat bénéficient d'un régime spécial. Le gouvernement y mettra-t-il fin au nom de « l'Égalité » ?) coûtent 4,5 milliards par an à la collectivité. Dans le même temps, 8 milliards d'euros en actions sont distribués aux dirigeants d'entreprises sous forme de « stock options », qui ne sont pas taxés comme des revenus, ce qui représente déjà environ 3 milliards d'euros de manque à gagner pour les finances de l'État (le gouvernement prétend vouloir les taxer prochainement...).

Les impayés du patronat à la sécu représentent chaque année environ 2 milliards d'euros et les ¾ de cette somme n'est jamais récupérée.

Entre 1980 et 2000, la répartition de la richesse nationale produite en une année (le Produit Intérieur Brut) a fortement évolué en faveur du capital. Celui-ci s'accapare 30% de la richesse produite en 1980. En 2000, il en rafle 40%. 10% de l'ensemble de la richesse produite en France en un an, cela représente une somme colossale (au moins 150 milliards d'euros apparemment) qui pourrait *très largement* couvrir le trou de la Sécurité Sociale, que ce soit au niveau de la santé, des retraites ou de l'assurance chômage (et il resterait encore plein de pognon après). D'ici 2040, le nombre de retraités va doubler mais la richesse produite en France chaque année devrait elle aussi doubler.

Entre 1998 et 2005, une étude de l'École d'Économie de Paris établit que le revenu moyen des

français a augmenté de 5,9% mais la donne est différente pour les plus riches. Les 1% des foyers les plus riches (ce qui représente environ 350 000 foyers) ont vu leur revenu augmenter de 19%. Les 35 000 foyers les plus riches ont vu leurs revenus augmenter de 32%. Les 3500 foyers les plus riches ont vu leurs revenus augmenter de 42%.

Tous ces chiffres reflètent bien le rapport de force actuel dans la lutte des classes. Il s'agit pour les capitalistes de nous faire payer et bosser toujours plus afin qu'ils puissent préserver et accroître leurs profits et malheureusement, *pour l'instant*, ils arrivent souvent à leurs fins.

NOUS DEVONS CHANGER !

Le temps des élections est passé. Désormais, ça se sent, tôt ou tard, c'est dans la rue que les comptes vont se régler ! Le gouvernement sait qu'il est assis sur un baril de poudre.

Tous les secteurs de la population qu'il attaque (des cheminots aux profs en passant par les étudiants, les chômeurs et précaires...) vont tenter de résister. Ce que le gouvernement espère, c'est que, face à ses attaques globales, nous résistions de manière séparée, isolés chacun dans notre petit secteur, afin qu'il puisse nous écraser les uns après les autres sans trop de dommages.

Nous devons absolument comprendre que c'est en luttant tous ensemble, au coude à coude, de manière solidaire et simultanée qu'on arrivera peut-être à stopper le MEDEF et le gouvernement.

Nous devons aller les uns vers les autres, refuser les divisions entre salariés du public et du privé, salariés et chômeurs, français et immigrés... La solidarité ne se décrète pas. Elle se construit dans et par la lutte. Nous pouvons la créer à la base, de manière autonome, dans nos AG souveraines, dans les rues, dans les actions communes.

Nous devons également absolument comprendre que les petites grèves passives de 24H et les manifs « traîne-savates » dans lesquelles les institutions syndicales veulent nous maintenir ne suffiront pas à faire reculer le gouvernement.

Lutter, ce n'est pas que protester, c'est aussi riposter par l'action : bloquer partout les voies

de communications, occuper massivement les bâtiments officiels, désorganiser l'économie, saboter les profits...

Le mouvement anti-CPE a exploré avec succès ces pistes d'actions. Il les a exploré parce qu'il avait compris qu'aujourd'hui ce sont les seuls moyens efficaces pour défendre ses droits.

La lutte doit être pensée, organisée, coordonnée, déterminée mais aujourd'hui elle doit aussi redevenir SAUVAGE. Lutter aujourd'hui c'est aussi apprendre à enfreindre collectivement la légalité bourgeoise, c'est assumer de se retrouver tôt ou tard face à la répression de l'État...

Nous savons que ce discours effraie beaucoup de gens, nous savons que la résignation existe, nous connaissons la peur qui rode dans les têtes et les cœurs quand finalement il faut se dresser, refuser, s'engager, passer à l'acte, inventer, créer, manquer d'argent parce qu'on fait grève, se retrouver dans la rue face à la police qui intervient... quand finalement il faut désobéir et se révolter contre le pouvoir.

Nous pensons qu'il est également nécessaire de faire surgir dans les AG et les rues une parole libérée, une critique de fond de la société actuelle (travail, hiérarchies, inégalités sociales, autoritarisme, consommation...), des revendications élargies qui dépassent la simple « défense des acquis » et prennent en compte l'ensemble de nos besoins sociaux et humains...

Cette journée du 18 octobre n'est qu'un premier pas. Dans les semaines qui viennent, partout où nous sommes, dans les quartiers, les facs, les administrations, les établissements scolaires, les centres de tri, les gares, nous pouvons discuter, nous préparer, nous rencontrer, nous organiser, commencer à créer les conditions d'une lutte généralisée et prolongée.

Plus on s'écrasera, plus ils nous écraseront.

Alors allons-y ! Allons-y progressivement !

Donnons nous le temps de nous organiser et de nous coordonner entre nous, là où nous travaillons, vivons ou étudions...

MAIS ALLONS-Y !



MANIF DU 18 OCTOBRE ET AGITATION À LA FAC

La manif du 18 octobre a rassemblé aux environs de 4000 personnes à Caen. Plusieurs assemblées générales ont été tenues dans le secteur de la gare avant que les cheminots n'en partent en cortège vers le départ de la manif en centre-ville.

Idem pour les étudiants et les personnels de la fac qui sont partis à 400 en cortège du campus 1. Les gens étaient remontés dans la manif et très preneur d'infos, de tracts etc... Un des sentiments dominants de cette manif est qu'il faut faire front tous ensemble sur une base interprofessionnelle au vu de l'ampleur des attaques actuelles. Un premier tour de piste, encadré par les syndicats. Travaillons à ce que les prochains soient plus massifs, autonomes et offensifs...

Ça commence aussi à bouger à la fac où la loi sur l'autonomie des universités provoque des remous aussi bien chez les étudiantEs que les enseignantEs.

Plusieurs AG ont déjà eu lieu rassemblant 200-250 personnes. Ces AG sont ouvertes aux personnels et usagers de la fac mais aussi aux salariéEs, chômeurs/

euses et précaires.

Pour l'instant, on en est encore à une phase d'information et d'organisation avec diff's massives de tracts, affichage, interventions en amph's... l'organisation est un peu défaillante et confuse, un comité de lutte a été mis en place mais, rassemblant assez peu de gens, il est souvent débordé par le travail.

Le principe d'élargir progressivement les revendications aux questions des conditions générales de vies (logement, transport, revenus...), de la précarité, des services publics a été retenue. L'idée d'essayer de faire converger les luttes a également été retenue.

La question du passage à l'action commence à être débattue. Des journées d'agitation sur la fac ont eu lieu ainsi que l'organisation de débats de fond sur la situation actuelle, les revendications...

Un peu partout dans les autres facs du pays des AG se tiennent aussi et tout le monde attend un peu de voir où va démarrer la grève et les premières occupations de bâtiments. À suivre donc...

CAEN : DÉLOCALISATION DE L'USINE OBERTHUR

Fin juin, la direction d'Oberthur Card Systems annonçait la fermeture, d'ici la fin de l'année, de son site caennais qui emploie 160 personnes qui fabriquent des cartes pour téléphones mobiles. La majeure partie des activités du site devrait être délocalisées vers l'Inde et la Chine, le reste vers le site de Vitré en Ille-et-Vilaine.

La direction a proposé aux salariéEs des reclassements, impliquant une mobilité géographique, vers les sites de Vitré, Nanterre et Courseulles. Seule une quarantaine de salariéEs semblent disposéEs à subir cette mobilité. Les autres seront donc licenciés.

2 journées de grève, apparemment bien suivies, ont eu lieu avec blocage de l'entrée du site. La première a eu lieu le vendredi 29 juin peu après l'annonce de la fermeture du site et peu avant la tenue du Comité Central d'Entreprise qui devait se tenir le 3 juillet pour définir les conditions de mutation et les mesures d'accompagnement des licenciements. Une deuxième journée de grève a eu lieu le 26 septembre, jour où une réunion du Comité d'Entreprise devait avoir lieu.

Au final, les propositions de primes de licenciement vont de 17 000 à 29 500 euros suivant l'âge et l'ancienneté, plus 5% par année au dessus de 55 ans. Les congés de reclassement vont de 9 à 18 mois pour les

plus de 50 ans. Les moins de 50 ans n'ont droit qu'à 4 mois. Une cellule de reclassement doit être mise en place avec pour obligation de proposer 2 offres d'emplois valables par salariéE, offres qui doivent être suivies d'entretiens d'embauche en vue d'un CDI.

Le site de Caen est bénéficiaire, ce qui souvent n'empêche pas les délocalisations, la logique capitaliste n'étant pas de faire du profit mais de faire *toujours plus de profits*. Cela profite aux actionnaires et aux dirigeants. Ceux d'Oberthur se sont partagés 10 millions d'euros d'actions gratuites au mois de juin.

La CFDT a encadré syndicalement le conflit et la direction s'est publiquement félicité de « l'attitude responsable » des salariéEs (faut-il voir une relation entre ces 2 faits ?). Une attitude « irresponsable » leur aurait pourtant peut-être permis d'obtenir des primes de licenciements plus conséquentes. Après tout, ils/elles auraient pu prendre le contrôle de l'entreprise et des machines exerçant ainsi une forte pression sur les patrons.

La direction a annoncé que les premières machines partiraient vers la Chine début octobre. On ignore évidemment si des sabotages ont eu lieu. Une fois de plus, malheureusement, les patrons s'en tirent sans trop de dégâts...

GRÈVE DES CORRESPONDANTS DU JOURNAL LIBERTÉ

Un anarco de la CNTF 14 qui a participé à ce conflit nous a refilé l'article suivant :

Une première dans le Calvados, les Correspondants Locaux de Presse ont fait la grève ! Eh bien oui, il ne faut jamais douter de la capacité de lutte des travailleurs même si leur situation est des plus précaire. C'est justement dans ces catégories que le ferment de la lutte est souvent le plus vivace, du moins jusqu'à un

certain point. Ce fut le cas notamment des Correspondants Locaux de Presse (CLP) de l'hebdomadaire Liberté/Le Bonhomme Libre qui est diffusé sur Caen, la côte de Nacre, une partie du Bocage et de la Plaine.

Au printemps dernier, Le journal passait dans l'escarcelle du groupe Publihebdos, filiale de Ouest France.

Liberté était déjà aux mains du grand canard de l'Ouest depuis le début des années 90. Mais en intégrant ce géant de la PHR (Presse Hebdomadaire Régionale), il allait connaître des restructurations.

En effet, l'arrivée d'une nouvelle direction a rimé avec un grand coup de balai et l'arrêt des erreurs de gestion dans un "fort contexte concurrentiel". Signifiant une remise à plat des rémunérations avec la "réforme" de la grille de cotations des articles et photos provoquant une baisse de 30 % voire plus des honoraires des CLP. Du coup, ce sont les petits de la presse qui devaient faire les frais de ce réajustement.

Pourtant, la pilule n'allait pas être aussi facile à faire avaler. En effet, le 27 septembre, 90 % des CLP réunis en assemblée générale à l'initiative de la CNT 14 décidaient de voter la grève du papier et du stylo pour l'édition du 4 octobre. Le journal n'a pas hésité à envoyer ses meilleurs journaliers sur les secteurs des grévistes afin de présenter une édition quasi normale. Cependant la tactique des jaunes n'a guère fonctionné. Pendant près d'une semaine le silence radio était de mise de part et d'autre. Toutefois c'est la direction qui a fait le premier pas pour renouer le dialogue.

Bien sûr la direction a expliqué que justement les nou-

velles mesures visaient à valoriser le travail du correspondant et que le temps était fini de la paye à la tête du client.

Le Collectif des correspondants en colère a agi selon le mot d'ordre célèbre du : A mauvaise paye, mauvais travail.

L'action a consisté également à informer les associations, élus, municipalités et lecteurs afin qu'ils envoient des messages de soutien et de protestation. Il semblerait que cela a fonctionné.

En outre, on a eu un sérieux coup de main de différents groupes anarchistes sur Caen, sur le Net et différents syndicats CNT dont le SIPM ont joué la solidarité.

Au final, les CLP ont obtenu d'être payés à l'ancienne manière pour le mois de septembre, le tarif du point a été légèrement augmenté.

Quant au coefficient lié aux frais, c'est au bon vouloir des journalistes référants. Toutefois cette lutte a montré ses limites puisque les CLP ruraux se sont plus ou moins désolidarisés des CLP urbains car ils ont obtenu satisfaction au niveau des frais. Néanmoins un certain nombre de correspondants sont prêts à repartir le cas échéant.

RIFIFI AU COLLÈGE D'HÉROUVILLE

C'est l'histoire, simple mais un peu particulière, d'un petit collège de ZEP près de Caen. Il y a longtemps, 4 ans en fait, il y eut une grève longue et suivie dans ce collège. Elle fut longue et suivie parce que, depuis des années, un prof, parti depuis pour de nouvelles aventures, avait pris d'assaut le panneau syndical avec des affiches anars. Il avait aussi, avec 2-3 potes, mené plusieurs actions enthousiasmantes et efficaces. Les autres profs, curieux et désireux de s'amuser eux aussi, les avaient rejoints. Et lorsque ce fut la grève des retraites, tout ce joyeux monde décida qu'il fallait y aller gaillardement. Il y eut des AG, des manifs, des banderoles sur le collège et puis paf ! Les syndicats ont décidé que cela suffisait, qu'il fallait rentrer parce qu'après tout leurs thunes et leurs postes valaient bien une signature et une lâcheté de plus. Alors les profs sont rentrés, déçus et amers, gardant une sacrée dent contre les syndicaux.

Les années passèrent, on continuait à faire tous les mois une heure d'information syndicale. Mais cette heure était, et est toujours, demandée par le syndicat libertaire et menée par l'AG. Tous les syndicalistes vendus qui ont tenté d'y mettre les pieds et de l'ordre se sont fait gentiment, mais fermement, fait recevoir.

Mais un jour, la foudre s'abattit sur ce petit collège sous la forme d'une principale folle furieuse. Sa réputation l'avait précédée. Tout le monde était sur la défensive. Au début, rien ne se passa. Puis, peu à peu, ce fut un flot de harcèlements et de décisions arbitraires. Les heures d'info syndicale furent alors entièrement consacrées à la lutte contre ce dragon. Comme tout le monde était encore bien gentil et qu'on pensait qu'elle

pourrait comprendre nos justes récriminations et calmer un peu sa folie, il fut décidé de lui demander une réunion d'urgence. Au fond, personne n'y croyait mais on ne voulait pas commencer trop fort et brûler nos cartouches. La réunion eut lieu et elle ne servit à rien, le dragon ne voulait rien entendre et justifiait toutes ses conneries. Nous étions en juin, la situation se calma d'elle-même avec les vacances.

A la rentrée suivante, la principale recommença très tôt à faire n'importe quoi mais elle se choisit aussi un bouc émissaire en la personne du CPE. Leurs relations étaient exécrables et le dragon et son laquais, le directeur de la SEGPA, envoyèrent des lettres à l'inspection académique à la limite de la diffamation. Nous eûmes connaissance de ces lettres et décidâmes de poser les cartables, c'est-à-dire de ne pas aller en cours, jusqu'à avoir une explication sur les agissements de la direction. Il y eut des hurlements, la salle des profs ressemblait à une arène romaine mais rien ne s'améliora. Au contraire, la situation se dégrada au point que plus personne n'osait passer seul(e) devant le bureau de la principale. Elle avait en effet pris l'habitude de choper les profs au passage et de les incendier, soutenue par ses sbires, le principal adjoint et le directeur de la SEGPA, pour tout et n'importe quoi. Il fut alors décidé de ne plus s'en tenir aux heures syndicales mensuelles mais de faire des AG dès que nous avions connaissance d'un nouvel acte d'autoritarisme. Des AG eurent donc lieu presque tous les deux jours, parfois le midi, parfois sur les heures de cours quand ça devenait vraiment trop n'importe quoi et nous en informions alors l'inspection académique qui s'en fou-

tait comme de son premier placard. Les esprits s'échauffaient et tout le monde convint qu'on ne pouvait plus se contenter de réunions. Seuls quelques irréductibles soutenaient la direction arguant du fait qu'elle ne leur avait rien fait personnellement et que la solidarité c'était bon pour les marmottes. Mais globalement, tout le personnel voulait faire quelque chose, ce quelque chose, c'était foutre la principale dehors ! L'objectif étant clair, il s'agissait d'organiser les actions. Nous commençâmes à écrire des tas de lettres à l'inspection académique et au rectorat pour les informer. Quand les pontes en eurent marre de nos missives, ils nous reçurent en délégation. Mais comme on avait l'expérience du foutage de gueule administratif, les délégués furent mandatés pour expliquer la situation et pour ne prendre aucune décision avec l'inspecteur sauf celle de renvoyer le dragon. On nous écouta avec beaucoup de compassion, presque la larme à l'œil, puis on nous expliqua qu'il fallait que nous rétablissions le dialogue. Retour à la case départ. Il y eut donc d'autres AG, d'autres cours boycottés. Les grands chefs nous envoyèrent alors la solution à tous nos problèmes, leurs chevaliers blancs, les médiateurs. Et là, ce fut le cirque. Toutes les semaines, un nouveau médiateur venait nous écouter, compatissait et nous disait de faire des efforts. On était devenu une attraction. Tu t'emmerdes dans ton bureau ? Tu as le blues du fonctionnaire ? Va donc voir le petit collègue, tu verras, ils sont marrants, ils veulent absolument être reçus en AG et ils gueulent tous à s'en faire péter la glotte. Sauf qu'à force de gueuler et de voir des clowns défiler au collège, plus personne n'avait envie de négocier. Il fallait que le dragon jarte, point. C'est à ce moment-là, quand tout le monde en avait marre d'être pris pour des branquignols, qu'arriva, mal lui en prit, un petit syndicaliste. Il nous expliqua que son syndicat pouvait nous aider et même envoyer une

lettre -et oui braves gens, une lettre !- à l'inspection académique pour plaider notre cause. En le reconduisant vers la sortie, nous lui expliquâmes que les lettres, on savait les écrire, et que si les syndicats étaient là pour nous soutenir dans les luttes, ça se saurait.

La situation n'avancait pas, l'inspection académique jouait la montre, on était en avril, ces cons de profs tiendraient bien jusqu'aux vacances ! Sauf que personne n'envisageait de laisser tomber. On décida alors de faire sortir le problème du collège et d'informer les parents. On rédigea des tracts qu'on distribua à la sortie du collège. La principale jugea bon de nous rappeler à l'ordre et tenta de nous intimider par un courrier officiel nous rappelant notre devoir de réserve et les sanctions possibles en cas de manquement à ce devoir. Cela eut, malheureusement pour elle, l'effet inverse. Nous décidâmes de venir tous sur le parking du collège juste avant le conseil d'administration et d'expliquer aux parents délégués la situation. Notre démarche eut un franc succès et tous les parents décidèrent de ne pas aller au conseil mais de nous inviter à une réunion d'urgence chez l'un d'eux qui habitait tout près. Nouvelle lettre à l'inspection académique et au rectorat, reprenant nos griefs, mais signée cette fois des parents d'élèves. Puis vinrent les vacances de printemps.

A la rentrée, Ô surprise, nous étions tous convoqués immédiatement à une réunion avec l'inspecteur d'académie. Il nous expliqua que nous avions très mal agi, que cela ne se faisait pas de débaucher les parents et que nous n'étions qu'une bande de sales fonctionnaires désobéissants crypto-révolutionnaires. Puis, lorsqu'il eut fini son laïus, il nous informa que la principale, éprouvée par nos calomnies, ne reviendrait plus au collège mais serait affectée ailleurs, là où les personnels étaient plus gentils. Le dragon était parti !!! Mais nous eûmes un pincement au cœur en pensant à ceux qui auraient à la subir à la prochaine rentrée.

CRÉATION D'UN COLLECTIF D'ENSEIGNANTS

Un compagnon du SIA qui participe à ce collectif nous en fait la présentation suivante:

Nous aurions pu nous appeler « Les locataires (ou les intérimaires) de l'Éducation Nationale »...

Un collectif de profs (« Les mauvais élèves ») a vu le jour en ce début d'année scolaire 2007, malgré une première tentative, quelques mois plutôt, sans résultat. Cette idée de nous constituer en collectif « autonome » nous était venue au départ de la nécessité urgente de rompre avec l'isolement dans lequel chacun de nous se trouvait, de notre regard critique et désillusion à l'égard des syndicats enseignants, du désir de se retrouver tout simplement, de se regrouper pour discuter ensemble des difficultés du métier, d'échanger sur nos pratiques (pédagogiques) et nos analyses, de nous outiller sur le plan juridique et de collectiviser nos informations et savoirs...

Mais très vite, après deux réunions, des intérêts spécifiques sont apparus notamment l'envie de dénoncer la logique gestionnaire de l'État-patron et la dégradation

des conditions de travail du personnel de l'Éducation Nationale: suppression de postes, amplification de la précarité et de la flexibilité (au travers l'existence des différents statuts enseignants : agrégé, titulaire, TZR, contractuel, vacataire), inégalités sociales et salariales au sein du corps enseignant, recours au contrat privé, abus de certains chefs d'établissement...

Il s'agit donc aussi, pour nous, de trouver au sein de ce collectif une solidarité réelle et un soutien juridique, un moyen de lutter contre les divers pressions de l'État...

Quant à sa forme organisationnelle, elle est simple et basique: elle est assembléeiste.

Des réunions ont lieu régulièrement, autour d'une table, autour d'un verre, où chacun est libre de mettre à l'ordre du jour ce qu'il veut.

Le collectif s'est constitué aussi en réseau (liste d'adresses e-mail) afin d'intervenir transversalement

dans nos établissements respectifs, et lors des mouvements de lutte, plus rapidement.

Il s'est doté également d'un bulletin d'information recueillant textes de réflexion critique et théorique, documents juridiques, articles divers et il envisage la mise en place d'une caisse de grève, d'une bibliothèque et vidéothèque...

Bref le collectif « Les mauvais élèves » aspire aujourd'hui,

je l'espère, à être un instrument de lutte non institutionnalisé, une force collective de défense et d'action revendicative ainsi qu'un outil d'émancipation individuelle et collective

Même si pour le moment ce collectif regroupe une dizaine d'enseignantEs du secondaire, nous souhaitons que d'autres enseignantEs nous rejoignent car la multitude fera notre richesse et notre force.

VAGUES D'EXPULSIONS DE SQUATS EN FRANCE ET EN EUROPE.

Sale temps pour les squatteurs/euses ces derniers mois. Depuis l'élection de Sarkophage, les expulsions se succèdent. Une vingtaine de squats en ont fait les frais cet été aux 4 coins du pays.

Le 11 mai, expulsion du Goulag à Lille par une quarantaine de policiers qui mettent 2 heures à défoncer la porte avant de s'apercevoir que les occupantEs ont « disparu »...

Le 1^{er} juin tentative d'expulsion du Chatô à Montreuil : la police défonce la porte mais les occupantEs se réfugient sur le toit tandis que des sympathisantEs se rassemblent devant le squat, la police finit par repartir non sans avoir emmené les meubles, les matelas et...les portes et les fenêtres. La police est de retour le 06 juin. C'est le RAID, une unité d'élite, qui procède à l'expulsion définitive. Un mineur est arrêté et inculpé de dégradation. Lors de la manif de protestation qui a lieu le soir même devant le domicile de Brard, le maire PCF de Montreuil, 4 personnes sont embarquées. 2 d'entre elles seront inculpées de rébellion.

Le squat Nuf 666 est rasé le 25 juin à La Rochelle. Le 4 juillet, la Mauvaise Herbe est expulsée puis rasée à Caen (voir l'article dans ce N°).

Le 11 juillet, la Picharlerie, une grande ferme paumée dans les montagnes des Cévennes, occupée depuis 2002 et qui avait été un repaire de maquisards en 43-44, est expulsée et rasée par des dizaines de gendarmes qui encerclent le secteur allant même jusqu'à brouiller les ondes pour empêcher l'utilisation des téléphones portables...

Le 26 juillet, c'est au tour de La Razzia à Marseille d'être expulsée par le GIPN qui a descendu à l'aide d'une nacelle les occupantEs réfugiés sur le toit. Une nouvelle ouverture a cependant lieu dans la foulée pour que puisse se tenir début août un ensemble d'activités publiques appelé « L'orage ».

Fin juillet, un incendie ravage le squat de la rue Pinton à Paris dans le 19^{ème}. Même plus besoin de l'expulser. Toujours fin juillet, expulsion du squat le Hangar à Lille.

Le 10 août, c'est le Ch'ti Daras, à Lille qui est expulsé après une première tentative d'expulsion foirée le 06 juillet. D'autres expulsions de squats ont eu lieu à Grenoble, Lyon et Nancy...

Suisse, particulièrement à Genève où les squats ont longtemps été nombreux. Le 10 juillet, le squat de La Tour, occupé depuis décembre 2001, a été expulsé par la police sans décision de justice. On trouvait dans ce squat une crèche autogérée, une salle de concert, un local de répétition, un studio d'enregistrement, un local photo, un atelier de sérigraphie, un infokiosque, un dortoir pour les gens de passage, une salle polyvalente pour faire du sport, de la danse ou des projection...

La police a fait une descente et embarqué tout le monde pour contrôle d'identité au commissariat. Pendant ce temps là le proprio, accompagné d'un huissier, a fait constater que le bâtiment était vide. Il l'a ensuite fait barricader et surveiller par des vigiles épaulés par des policiers anti-émeute. Le tour était joué.

Le 23 juillet, Le Rhino, un squat qui comprenait 3 immeubles et qui existait depuis 19 ans, a été expulsé, ses 80 habitantEs (dont 10 enfants) se retrouvant à la rue. La même méthode que pour le squat de La Tour a été utilisée : absence de décision judiciaire, descente de police et interpellation de la vingtaine d'occupantEs présentEs à ce moment là sous prétexte d'une plainte pour « violation de domicile » (au bout de 19 ans !?), le proprio qui fait fermer le bâtiment sous la protection de la police...

Des affrontements ont eu lieu avec la police après l'expulsion et des attaques incendiaires ont eu lieu contre des commissariats durant la nuit.

Ces expulsions des 2 squats les plus célèbres de Genève ont été ordonnées par le procureur Daniel Zappelli qui se vante publiquement d'avoir, depuis sa nomination en avril 2002, fait passer le nombre de squat genevois de 122 à 27...

Au Danemark, nous vous avons parlé du squat Ungdomshuset à Copenhague (Voir « Solidarité » N°27, février 2007) qui existait depuis 25 ans. Son expulsion en mars avait été très mouvementée : manif de protestation de plus de 2000 personnes, 3 nuits d'émeutes dans le quartier, des centaines d'interpellations.

Eh bien, la mouvance radicale a remis ça début septembre pour commémorer à sa manière les 6 mois de l'expulsion/destruction d'Ungdomshuset. 500 à 1000 personnes selon les sources ont construit des barricades, allumés des feux et affronté la police dans le quartier de Noerrebro où se trouvait le squat. Il y a eu 63 interpellations.

La situation ne semble pas beaucoup plus brillante en

EXPULSION DU SQUAT « LA MAUVAISE HERBE »

Et bien voilà ça devait arriver un jour. On aurait dû se méfier davantage après qu'un des proprios soit passé prendre les mesures des portes et des fenêtres le vendredi précédent.

Et puis ça nous est tombé dessus un mercredi 4 juillet. Je dormais dans l'infokiosque, dont j'avais décidé de faire ma piaule. Vers six heures du mat' j'entends des voix basses. Bizarre, d'autant plus que les chiens n'aboient pas. Peu de temps après j'entends toquer à la porte. Et merde ! Trois coups d'épaule plus tard nous tombons nez à nez avec Maître Beaufiles (huissier), un commissaire, ainsi qu'à l'arrière plan un membre des renseignements généraux qui ne cache pas sa joie. L'huissier patenté nous signifie qu'il est procédé à l'expulsion et que nous avons dix minutes pour sortir. Moi et A. sommes trop abasourdi-e-s pour leur rétorquer que nous ne sommes pas expulsables car non nommé-e-s dans la procédure (cela n'aurait sans doute rien changé, à part peut-être un petit passage à tabac en douce). En sortant de la piaule on tombe en effet sur la troupe d'une trentaine d'individus. Ils savourent leur victoire comme en attestent leurs minables provocations physiques et verbales.

On croise les cinq autres habitant-e-s. tout aussi éberlué-e-s (la plupart sont là depuis peu). Un portable chopé, on appelle les première-s compagnon-ne-s avant d'évacuer tant bien que mal groupe électrogène, gazinière, vaisselle, outils... On perd d'autres choses, comme par exemple l'inestimable planche du bar en chêne massif. Des déménageurs intérimaires qui paraissent mal à l'aise -mais qui continuent à ne faire « que leur travail »- embarquent plein d'affaires dans

deux camions de déménagement pour le garde-meubles. Vers sept heures tout aller-retour est désormais interdit par le cordon de flics. Un pote plus réveillé arrivé suite aux coups de fils fait savoir que l'expulsion est illégale. Ça fait ricaner l'huissier : sans commentaires...

Peu après arrive la cerise sur le gâteau : « l'entreprise Ménard » (du nom d' une célèbre peinture rupestre toujours présente à l'entrée du 7 rue de la Masse). Protégés par la police. Didier Ménard (médiateur en querelles familiales) et ses sbires commencent à défoncer le bâtiment à la masse, puis ils finissent leur besogne en rasant sans permis de démolition (mais avec la bénédiction des hautes autorités présentes) tous les édifices à l'aide d'un tractopelle de location (fort malmené, la caution a dû en être écornée). Des voisins gueulent, entre autres, car le toit des bâtiments est en fibrociment et contient donc de l'amiant.

Pendant ce temps les journalistes passent, convoqués par la préfecture (le directeur de cabinet du préfet s'est rendu sur les lieux). Seul Ouest-France daigne nous adresser la parole ; « Liberté » et Rance 3 se contentent de citer une partie du Diktat de la préf. Les flics sont préoccupés car il y a une portée de chiots sur le trottoir. Ils sont innocents eux : tandis que des squatteuses sales et méchant-e-s foutu-e-s à la rue c'est une zone de non-droit en moins, pas vrai Francisque ?! Le soir il ne restait plus que des gravats ; c'est un pan de nos vies qui se trouvait mis à bas sous nos yeux.

Après trois mois les décombres ont été enlevés et la grille cadénassée. Nous ne savons pas encore qui se goinfra les bénéfices de cette infâme curée.

LA POLICE EXPULSE UN SQUAT MAIS... LA MAUVAISE HERBE REPOUSSE TOUJOURS !

Nous, membres du collectif « La Mauvaise herbe » affirmons notre plus vive indignation concernant l'éviction et la destruction de notre squat situé au 7 rue de la Masse à Caen le 4 juillet 2007.

Nous occupions cette ancienne plâtrerie depuis plus de 18 mois. Nous y menions des activités politiques, contre-culturelles et sociales : des dizaines de concerts, de projections, de débats mais aussi une bibliothèque subversive, une zone de gratuité ou encore un atelier vélo non marchand et plein d'autres choses. Plusieurs centaines de personnes y sont passé. Ce lieu était également le domicile d'une demi-douzaine d'entre nous qui doivent désormais affronter la rue.

Contrairement à l'intoxication répandue par la Préfecture via son communiqué de presse, nous n'avons pas quitté les lieux librement et de notre plein gré. Auquel cas, pourquoi une expulsion policière de grande envergure (une trentaine de policiers, les RG...) ? Pourquoi des portes enfoncées à coup d'épaule ? Pourquoi certains habitants traînés dehors par la police ?

Ironie du sort, les forces de l'ordre ont procédé à une expulsion illégale puisque seules 5 personnes avaient été déclarées expulsables par le Tribunal d'instance de Caen. Or, aucune de ces 5 personnes ne se trouvait alors sur les lieux. De surcroît, les forces de l'ordre ont ensuite protégé la destruction illégale des bâtiments (pas de permis de démolition, pas de dispositif anti-amiant, etc.)

Ce tract n'est que la première étape de notre riposte collective qui s'exprimera dans les semaines à suivre. « La Mauvaise herbe » reprendra bientôt racine dans un autre lieu inoccupé, où nous continuerons à vivre des pratiques autogestionnaires et anticapitalistes.

À Caen, comme dans les autres villes, la répression ne fera pas plier le mouvement squat !

A Caen, le 05 juillet 2007
Le Collectif « La Mauvaise Herbe »

<http://caen.squat.net>,
La_mauvaise_herbe@no-log.org

MANIF ANTI-EPR ET ANTI-THT À ERNÉE

Il y avait beaucoup de monde (environ 6000 personnes) dans les rues d'Ernée en Mayenne pour la manifestation inter-régionale anti-EPR et anti-THT. Les nombreux collectifs de la Manche, d'Ille-et-Vilaine et de la Mayenne avait fait le plein. La manif a commencé de manière dispersée puisqu'il y avait 3 points de départ (un par département) en périphérie d'Ernée. Les 3 cortèges ont rapidement fait leur jonction. La manif s'est ensuite répandue dans les rues d'Ernée, s'arrêtant de temps en temps pour écouter diverses prises de paroles de représentants des collectifs. Un gros poignée de radicaux/ales du Collectif radicalement Anti-Nucléaire avait fait le déplacement. Des camarades de la Coordination Contre la Société Nucléaire les ont rejoint.



Le tract préparé par le CRAN a été abondamment diffusé au cours de la manif (à 1300 exemplaires environ). Ce n'est pas sans difficultés, dispersés au milieu de la foule, que nous avons enfin pu nous retrouver peu avant la fin de la manif. Nous avons alors lancé pas mal de slogans antinucléaires, appelant aussi à l'action populaire directe contre les futures THT. Après quelques ultimes prises de paroles sur la place où la manif se terminait, une reproduction de tour THT haute de plusieurs mètres a été symboliquement renversée sous les ovations de la foule.

Le CRAN a tenu une table de presse au point de dispersion de la manif, ce qui a été l'occasion de quelques discussions intéressantes.

Le succès de la manif d'Ernée confirme la mobilisation des populations concernées par le projet de ligne THT Cotentin-Mayenne, projet directement lié à la construction du nouveau réacteur nucléaire EPR à Flamanville.

Par ailleurs, plusieurs actions ont eu lieu ces derniers temps pour dénoncer le projet de ligne THT et l'EPR : occupation d'un pylône THT à Flamanville en avril par le Groupe d'Action Non-Violente Antinucléaire (GANVA), occupation du chantier de construction du futur EPR par une équipe de Greenpeace, nouvelle occupation d'un pylône en mai près de Fougères par le GANVA, occupation du siège régional d'EDF à Rennes

toujours par le GANVA à la mi-septembre, rassemblements en septembre lors des réunions de concertation organisées par RTE (Réseau de Transport d'Électricité, la filiale d'EDF qui s'occupe de la construction et de l'entretien des lignes THT) à Fougères (une cinquantaine de manifestantEs), à Coutances (Une trentaine de personnes), à Romagny (environ 200 personnes). Lors de ce dernier rassemblement la municipalité a promulgué un arrêté anti-tracteur pour empêcher des paysans de venir manifester avec leurs engins agricoles. Tous ces rassemblements ont été « accompagnés » de déploiements importants de gendarmes. Il y en avait aussi pas mal à Ernée (dont une compagnie de Gendarmerie Mobile) lors de la manif du 20.

Un petit rassemblement a également eu lieu début octobre devant le Conseil Général de la Manche (qui a accepté le passage de la ligne THT) à St Lô (une vingtaine de personnes présentes au pied d'un pylône factice).

Enfin signalons qu'à Erbré 150 personnes ont fermement encadré les émissaires de RTE et les ont conduit jusqu'aux champs devant accueillir les futurs pylônes. Là les attendait des fosses symbolisant les tombes des THT. Il leur a apparemment également été conseillé de ne pas revenir...

Le processus de « concertation » sera officiellement terminé en décembre de cette année et comme l'annonçait le titre du tract du CRAN « après la concertation, les flics ! ». La situation risque de se durcir car la population n'aura bientôt plus d'autre choix que d'essayer d'entraver les travaux préliminaires.

On a, pour finir, appris dernièrement que les membres du GANVA qui avaient occupé le pylône à Flamanville étaient convoqués le 13 novembre devant un juge à Cherbourg pour « audition en vue d'une possible mise en examen » suite à une plainte de RTE pour « atteinte aux installations » (une banderole avait été suspendue) et « mise en danger de la vie d'autrui » (alors qu'à aucun moment il n'y a eu réellement de danger pour qui que ce soit). On vous tiendra au courant des suites éventuelles...

SUCCESSION D'INCIDENTS NUCLÉAIRES ...

Depuis un peu plus d'un an, les incidents nucléaires n'ont pas manqué de par le monde. En juillet 2006, à Fosmark, en Suède, un court-circuit a entraîné l'arrêt du système de gestion du réacteur.

La tentative de mise en route de 2 générateurs de secours a échoué. Ce n'est qu'au bout de 20 minutes qu'un de ces générateurs a fini par fonctionner.

Pendant ces 20 minutes, le réacteur n'a plus été refroidi et il est fortement monté en température. À quelques minutes près le réacteur aurait explosé provoquant une catastrophe nucléaire majeure type Tchernobyl. D'autres incidents et dysfonctionnements ont été relevés depuis, toujours à Fosmark et aussi dans d'autres centrales de Suède.

Fin juin, c'est à la centrale de Krummel, en Allemagne, qu'un incendie a entraîné une succession de pannes dans différents dispositifs. La firme Vattenfall qui gère la centrale a tenté de minimiser l'affaire.

Un peu plus tard, ce sont des containers de déchets radioactifs, toujours en provenance de Krummel, qui n'ont pu être acheminés au centre de stockage de Gorleben, leur radioactivité étant anormalement élevée.

Le 18 juillet, un violent tremblement de terre secoue le Japon. À la centrale de Kashiwazaki-Kariwa (une des plus grande du monde) les secousses entraînent une importante fuite d'eau radioactive (jusque dans la mer proche), un incendie et près de 50 pannes

dans divers dispositifs. Après avoir là aussi tenté de minimiser la situation, la firme Tepco qui gère la centrale a fini par suspendre totalement l'activité de celle-ci le 18 juillet.

Les incidents sont assez fréquents au Japon. En avril 2006, 40 litres d'un liquide contenant du plutonium avaient été accidentellement renversés à l'usine de retraitement de Rokkasho-Mura tandis que ce même mois une rupture de conduite provoquait la mort de 5 travailleurs à la centrale de Mihama. En mars 2007, c'est à la centrale de Shika qu'un incident s'est produit.

Pour finir cette énumération d'incidents qui font froid dans le dos, signalons une contamination radioactive, révélée fin septembre, autour de la centrale de Brennilis dans le Finistère. Cette vieille centrale est en cours de démantèlement sauf que celui-ci est suspendu (?!).

La Commission de Recherche et d'Information indépendante sur la Radioactivité (CRIIRAD) a procédé à une étude pour le compte du réseau « Sortir du nucléaire » dans les environs immédiats de la centrale.

Des doses très élevées de césium 137, de cobalt 60, d'actinium 227 et autres produits radioactifs ont été trouvées entre autres dans des plantes aquatiques proches du site. Ouest-France parle même de traces de plutonium. Il paraît que les autorités vont interdire la baignade...

LE CRAN PUBLIE UNE FEUILLE D'INFO ANTI-NUCLÉAIRE

« Haute Tension », c'est le nom de la petite feuille d'info (un A3 recto-verso) que commence à publier le Collectif Radicalement Anti-Nucléaire de Caen. Au sommaire du premier numéro : une présentation du CRAN, la liste des brochures qu'il diffuse, une présentation de la Coordination Contre la Société Nucléaire et du bulletin que celle-ci publie, des infos sur les derniers incidents nucléaires ainsi qu'un long article qui fait le point sur l'état et les enjeux des mobilisations anti-EPR et anti-THT dans la

Manche.

Vous pouvez vous la procurer auprès des gens du CRAN ou en écrivant à « Un Autre Futur », 41 rue Pierre Gringoire, 14000 Caen (filez un timbre ou 2 dans l'enveloppe pour les aider).

Vous pouvez aussi les contacter par e-mail pour vous faire envoyer une version électronique de leur feuille d'info (CRAN@no-log.org).

On rappelle aussi au passage l'adresse de leur site internet : <http://www.anartoka.com/cran>

BULLETIN DE LA COORDINATION CONTRE LA SOCIÉTÉ NUCLÉAIRE

Créée à Paris à la fin d'un manif antinuc en janvier 2004, la CCSN rassemble des groupes et individus de la « mouvance libertaire » soucieux de poursuivre une critique de l'industrie nucléaire (civile ou militaire) ainsi que de la société qui la produit et qu'elle contribue en retour à transformer.

Le CRAN participe régulièrement à certaines de ses activités.

La Coordination publie un intéressant bulletin contenant informations et analyses.

Le N°1 de ce bulletin, paru en janvier 2006 (20 pages A4), contient le texte de présentation de la Coordination, de multiples infos, des compte-rendus d'activités, des présentations de textes et films anti-nucléaires, d'utiles rappels historiques...

Le N°2, paru au printemps 2007 (32 pages A4), contient là encore plein d'infos ainsi qu'un gros dossier sur la gestion des crises.

De Tchernobyl à La Nouvelles-Orléans en passant par la multiplication des simulations d'accidents nucléaires en France, ce dossier tente de faire le tour des techniques utilisées par les États que ce soit pour habituer les populations à la perspective d'une catastrophe majeure ou pour les encadrer et les réprimer lorsqu'une catastrophe se produit réellement.

On peut se procurer les 2 numéros de ce bulletin (prix libre) auprès du CRAN à l'adresse suivante:

« Un Autre Futur » 41 rue Pierre Gringoire 14000 Caen.